

**Discours de Mme Yaël Braun-Pivet,
Présidente de l'Assemblée nationale**

**Ouverture du 33^e Congrès de l'Association des Communes
et Collectivités d'Outre-mer**

Mercredi 12 novembre 2025 – Paris

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le Préfet et Directeur général des Outre-mer,

Madame la Sénatrice et présidente de la Délégation sénatoriale aux Outre-mer,

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Madame la Vice-Présidente de l'Association des Communes et Collectivités
d'Outre-mer et maire de Saint-Laurent du Maroni,

Monsieur le Président de l'Association des Maires de France et maire de Cannes,

Monsieur le Président de l'Association des petites villes de France,

Monsieur le premier Vice-Président de l'Assemblée de Polynésie Française,

Monsieur le Vice-Président de France Urbaine et maire du Creusot,

Mesdames, messieurs les maires, élus locaux et membres de l'Association des
Communes et Collectivités d'Outre-mer,

Mesdames, Messieurs,

« Les Outre-mer vivent tout plus fort, plus tôt et plus vite ».

Ces mots sont ceux de la Présidente de l'Association des Communes et Collectivités d'Outre-mer et maire de La Foa, Madame Florence Rolland.

Ils résument l'immense et intense responsabilité qui repose sur vous, Maires d'Outre-mer : tenir bon quand tout vacille, et agir vite quand tout s'accélère.

Vous le mesurez mieux que quiconque : oui, les défis que vous avez à relever sont sans commune mesure avec ceux de l'Hexagone.

La **crise de l'eau** ? Elle est critique aux Antilles et l'est devenue plus encore à Mayotte, après le déferlement de Chido.

Les urgences face au **narcotrafic** et à la **vie chère** ? Elles frappent la **Guyane** ou les **Antilles** avec une violence aigüe.

La crise économique ? Elle est dramatique en **Nouvelle-Calédonie**, où le PIB s'est effondré de 13,5 % en 2024.

Les dérèglements climatiques ? Eux aussi, ils vous touchent « *plus fort, plus tôt et plus vite* ».

C'est pourquoi, Mesdames et messieurs les élus,

À vous qui veillez sur ces joyaux qui font de la France ce pays-monde et la deuxième puissance maritime mondiale.

À vous qui administrez 2,8 millions de nos concitoyens,

Je veux vous le dire et le redire : **être maire, c'est l'un des plus nobles mandats de la République. Mais être maire d'Outre-mer, c'est l'un des plus exigeants.**

C'est vous qui reconstruisez après le passage des cyclones. C'est vous qui avez négocié la distribution des denrées et des médicaments de première nécessité en Nouvelle-Calédonie. C'est vous qui, sur tous les fronts, êtes en première ligne.

En somme, vous incarnez pleinement, passionnément, cette **société de l'engagement** à laquelle je crois. Et c'est pourquoi je ne cesserai de me battre pour vous.

**

Mon attachement aux Outre-mer, vous le savez, est profond, ancien, total. En fait, c'est très simple : dès que je me suis engagée en politique, je me suis engagée pour vous.

En 2017, à la Présidence de la Commission des Lois, j'ai fait des Outre-mer une cause centrale. Puis, comme ministre et Présidente de l'Assemblée, j'ai toujours œuvré pour que notre législation adopte enfin ce fameux « **réflexe Outre-mer** ». Pour penser à vous d'emblée, et non après-coup.

Et parce qu'on ne légifère bien que sur ce que l'on connaît, je me suis rendue dans quasiment tous vos territoires d'élection depuis 2022. Encore ces 12 derniers mois, j'étais en Nouvelle-Calédonie, à Mayotte, juste après Chido, et à Saint-Pierre-et-Miquelon.

**

Mais cet engagement pour les Outre-mer, ce n'est pas seulement le mien. C'est celui de l'Assemblée nationale tout entière.

Tel est l'esprit de la « culture Outre-mer » que je m'efforce de diffuser dans l'hémicycle : faire en sorte que les Outre-mer ne soient pas le sujet des seuls parlementaires ultramarins. La responsabilité de traiter ces enjeux incombe en effet à chaque député de la République, quel que soit son hémisphère d'élection.

Et cette responsabilité, l'Assemblée nationale, pour fragmentée qu'elle soit, l'a assumée pleinement et résolument ces derniers mois.

Elle l'a assumée pour **Mayotte**, en votant **deux textes à l'unanimité**, un d'urgence et un de refondation.

Depuis que je suis engagée en politique, j'entends parler de ce serpent de mer : « il faut une loi pour refonder Mayotte ». Or cette loi, elle **est désormais en vigueur**.

Et nous pouvons tous nous en réjouir, tant ses mesures sont structurelles : lutte contre l'immigration, zone franche, consécration du statut de Département-Région et 4 milliards d'investissements d'ici à 2031.

Pour la **Nouvelle-Calédonie** aussi, le Parlement a été au rendez-vous de ses responsabilités.

Le mois dernier, l'Assemblée nationale a définitivement adopté la loi organique pour reporter les élections provinciales.

Pourquoi ? Parce que l'urgence n'est pas aux urnes, elle est au dialogue.

Pour laisser du temps à la négociation, au compromis, au consensus. Pour maintenir chacun à la table des discussions et rassembler le plus possible.

Et pour mener à bien cette réconciliation, mon engagement a été et restera entier et sans limite.

Vous le savez, j'ai la Nouvelle-Calédonie chevillée au corps et au cœur. Dès mon élection au Perchoir, j'ai créé le **Groupe de contact transpartisan** sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie.

J'ai aussi tenu à ce que la mémoire de la réconciliation soit gravée jusque dans les murs de l'Assemblée nationale, en inaugurant la **salle "Jacques-Lafleur et Jean-Marie Tjibaou"**, ces artisans du fameux « destin commun » calédonien.

Et il y a un an, jour pour jour, nous étions, avec le **Président du Sénat**, en Nouvelle-Calédonie, devant le Congrès et les élus, pour retisser les fils du dialogue.

Depuis, ce dialogue n'a jamais cessé : sur le Caillou, au Parlement ou à Bougival. Et puisque je parle de Bougival, soyons clairs : nous n'avons jamais pensé que l'accord du 12 juillet dernier serait une fin en soi. C'est un jalon – mais un jalon crucial sur la voie du rassemblement et de la réconciliation.

Et pour rassembler et réconcilier, **votre rôle, chers maires calédoniens, demeurera évidemment central.**

Vous avez été, comme tous les maires, en première ligne. Vous êtes aujourd'hui au cœur de la solution.

**

Cette **confiance** placée en vous, élus de terrain, est un principe qui guide toute notre action pour tous les Outre-mer.

C'est cette même vision qui se traduit aussi, très concrètement, dans la proposition de loi organique sur le statut d'autonomie de la **Polynésie française**. Elle sera examinée la semaine prochaine en commission des Lois, après son adoption unanime au Sénat.

Je sais cette loi très attendue, notamment par le **Syndicat pour la promotion des communes de Polynésie française**, dont j'ai reçu les représentants à deux reprises.

Cette loi permettra en effet de renforcer ce principe essentiel pour les Outre-mer : **la subsidiarité**. En pratique, les communes pourront engager des actions de proximité concrètes pour le développement économique, l'urbanisme, la culture, le logement, la jeunesse, sans attendre l'adoption d'une loi du pays.

Oui, en somme, il s'agit de vous faire confiance. Et je ne peux qu'y souscrire.

**

Vous le voyez, pour les Outre-mer, nous avons agi, agi, et agi encore.

Et j'aurais pu citer bien d'autres exemples encore.

Comme la loi expérimentant **l'encadrement des loyers en zones tendues** pour les communes volontaires de Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte, que nous avons votée en juin dernier.

Nous avons également voté à l'unanimité pour améliorer le statut **des enseignants à Wallis-et-Futuna**, en assurant leur égalité statutaire avec tous les enseignants de France.

Et notre action va continuer. Début 2026, l'Assemblée nationale examinera en séance publique un projet de loi lui aussi très attendu, celui sur la **vie chère**. Bien sûr, cette loi ne règlera pas tout. Mais elle porte des progrès tangibles et concrets pour le pouvoir d'achat – et je crois en cette politique utile des petits pas.

**

Mesdames et messieurs les maires,

J'ai évoqué les textes spécifiques qui vous concernent. Mais toutes ces avancées reposent sur un point capital : **les moyens**.

Je conclurai donc en évoquant le fameux « PLF » et son cousin, le « PLFSS ».

Je sais vos inquiétudes sur ces textes budgétaires. Elles sont vives. Elles sont légitimes.

Mon maître mot pour l'Outre-mer, c'est l'égalité. Mais l'égalité républicaine, ce n'est pas l'uniformité. C'est l'équité. En clair, on ne peut pas traiter de manière identique des territoires qui ne partent pas de la même ligne.

Et vous ne partez pas de la même ligne. Comment parler d'égalité quand, à origine sociale comparable, un natif des Antilles ou de La Réunion a 25 % de chances en moins d'être diplômé du supérieur ? Quand le taux de pauvreté atteint 53 % en Guyane, 77 % à Mayotte, contre 15 % dans l'Hexagone ?

Alors oui, quand je découvre des coupes excessives sur des dispositifs de défiscalisation et d'exonération indispensables... Je dis attention : c'est un effort disproportionné !

La rigueur nécessaire, pour être acceptable, doit aussi être équitable. Et sur ce point aussi, je serai à vos côtés.

**

Mesdames, Messieurs,

Pour porter tous ces engagements, tous ces combats que j'ai évoqués, le soutien et l'expertise de votre association sont précieux. Comme le dit bien votre devise : *« Ensemble, on est plus fort ! »*

Sachez-le : **vous serez toujours les bienvenus à l'Assemblée nationale.** Pour vous entendre, pour m'inspirer de vous, j'ai toujours reçu les maires d'Outre-mer au Palais-Bourbon - et j'aurai d'ailleurs plaisir à accueillir nombre d'entre vous le 19 novembre prochain dans le cœur battant de notre démocratie. Dans la maison du peuple français. Dans votre maison.

Car il n'y a pas une France hexagonale et une France des Outre-mer. Il y a une seule et même République.

Chers maires d’Outre-mer, vous forgez la fierté de la France. Vous faites sa richesse. Mais vous possédez surtout, comme le dit si bien le thème de cette journée, « **la force d’inventer l’avenir** ». Car oui : les Outre-mer sont aussi et surtout des territoires de solutions et d’innovations sociales, écologiques, économiques, énergétiques.

**

Pour libérer pleinement cette « force d’inventer l’avenir », pour que cet avenir devienne notre présent, nous devons oser démétropoliser notre regard.

Cela exige de faire évoluer notre cadre institutionnel... voire constitutionnel. Pour cela, le rapport de mes collègues Philippe Gosselin et Davy Rimane a tracé une voie audacieuse : **dépasser les articles 73 et 74 pour créer un article unique, peut-être un 72-3 refondé, permettant de décliner des statuts "sur mesure" pour chaque territoire,** après consultation de sa population. Afin d’inventer des solutions différenciées, simplifiées, pragmatiques.

Cette voie, c'est celle qui vous fait confiance. C'est la voie de l'efficacité. C'est celle que je serai heureuse de soutenir avec vous et pour vous.

Afin que nous puissions, comme le disait Michel Rocard, « *donner à la population des territoires d’Outre-mer tous les moyens de valoriser l’ensemble de leurs potentiels, et en premier lieu celui que représente leur jeunesse, nombreuse et ardente.* »

Chers tous, c’est pour cette jeunesse, cette jeunesse d’Outre-mer, cette jeunesse de France, que nous nous battons et que nous engageons.